

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2021
DÉLIBÉRATION N° 2021-27

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 9

Conseillers absents : 1

Conseillers représentés : 1

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt et un, le douze avril à dix-neuf heures le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 2 avril 2021, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : LEJEUNE Laurent

Pouvoir : LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

Secrétaire de séance : LATIL Jessica

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET LOCAUX COMMERCIAUX

- **Vu** le vote de la délibération ayant procédé au vote du CA 2020 du budget Locaux Commerciaux.
- **Vu** les résultats constatés à savoir un excédent de la section de fonctionnement de **364.90 €**, et un déficit de la section d'investissement de **9 783.96 €**
- **Vu** le déficit reporté de la section de fonctionnement de l'année antérieure de **1 174.64 €** et l'excédent reporté de la section d'investissement de l'année antérieure de **44 470.24 €**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide d'affecter les résultats comme suit :
 - Report du déficit de la section d'exploitation de **809.74 €** au chapitre 002 du BP 2021.
 - Report de l'excédent de la section d'investissement de **34 686.28 €** au chapitre 001 du BP 2021.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



Pour le Maire et par délégation
Monieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.